

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2020-01-17-00126 Référence de la demande : n°2020-00126-040-001

Dénomination du projet : RNN Chérine - Laura Beau - Guifettes

Lieu des opérations : -Département : Indre -Commune(s) : 36290 - Saint-Michel-en-Brenne.

Bénéficiaire : RNN Chérine

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le CNPN émet un avis favorable sans réserve pour la collecte de cadavres de Guifettes moustac avec transport pour analyses génétiques en vue de préciser leur structuration génétique par des personnes habilitées de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 15 avril 2020

Signature :

